

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de la 2^{ème} édition de la Semaine des métiers du tourisme : près de 149 évènements organisés en région Hauts-de-France

Lille, le 18/03/2024

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation lance la 2^e édition de la Semaine des métiers du tourisme organisée par la Direction générale des Entreprises (DGE). Tout au long du mois de mars, et plus spécifiquement du 18 au 24 mars, cette manifestation vise à faire découvrir au grand public, et plus particulièrement aux jeunes et aux demandeurs d'emplois, la grande diversité des professions et formations du tourisme et les nombreuses opportunités de carrière qui en découlent. Cette année, 149 évènements sont organisés en région Hauts-de-France.

Depuis 30 ans, la renommée de nos territoires, de nos patrimoines et de notre hospitalité prospère grâce à des femmes et des hommes passionnés et engagés dans les métiers du tourisme. En effet, avec près de 100 millions de visiteurs en 2023¹, le secteur touristique représente plus de 7% du PIB² et génère 2 millions d'emplois directs et indirects.

Pour autant, en dépit des possibilités d'évolutions dans le secteur, des efforts faits par la profession pour renforcer l'attractivité de ces emplois et la multiplicité des métiers offerts, le secteur peine encore à attirer, notamment les jeunes générations : aujourd'hui, il manque 200 000 personnes dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, 6 500 personnes dans le secteur du tourisme d'affaires et événementiel ou encore 10 000 emplois saisonniers dans les campings³.

Ainsi, afin de faire connaître au plus grand nombre les opportunités et débouchés dans le milieu touristique, les acteurs de la filière ouvrent leurs portes au grand public tout au long du mois de mars, en organisant toute sorte d'évènements : visites d'entreprises, journées portes ouvertes, forums de recrutement, ateliers, conférences, etc.

Participer à un événement labellisé dans votre région

Tous les événements labellisés et organisés dans le cadre de la Semaine des métiers du tourisme sont référencés et géolocalisés sur une cartographie sur le site internet [Semaine des métiers du tourisme : la liste des événements | entreprises.gouv.fr](https://www.entreprises.gouv.fr/la-semaine-des-metiers-du-tourisme).

Le public intéressé et notamment les jeunes et demandeurs d'emploi, peuvent y rechercher un événement près de chez eux et se rapprocher directement des organisateurs pour y participer.

¹ Source Statista : <https://fr.statista.com/statistiques/504107/arrivees-touristes-etrangees-hotels-region-france/>
Source des % d'emplois liés au tourisme en 2022 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7653005>

² Part de la consommation touristique dans le PIB

³ Chiffres remontés par les fédérations professionnelles, notamment l'UMIH - Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie

Ainsi, en région Hauts-de-France, le grand public est par exemple invité à participer à :

- une session d'information collective suivie d'entretiens individuels pour travailler au parc Astérix (Oise) ;
- visiter les marais de l'Audomarois pour découvrir différents métiers dans le secteur des transports fluviaux.

Contacts presse :

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 – presse.dge@finances.gouv.fr

Contact préfecture des Hauts-de-France : pref-communication@nord.gouv.fr

La Semaine des métiers du tourisme est pilotée par la Direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, en association avec les ministères de l'Intérieur et des Outre-mer ; du Travail, de la Santé et des Solidarités ; de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ; de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; de la Culture ; et des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, ainsi que les préfectures et rectorats. Elle mobilise également de nombreux partenaires institutionnels et professionnels, tels que les conseils régionaux, Atout France, ADN Tourisme, Régions de France, l'Assemblée des Départements de France, l'ANETT, France Travail et les chambres consulaires, ainsi que les principales organisations professionnelles du secteur (la CAT, l'UMIH et le GHR).